Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 69 (1918)

Heft: 2

Rubrik: Mercuriale des bois

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La grande majorité des galles du commerce sont des galles de fleurs; elles sont plus petites et plus régulières que celles des rameaux qui peuvent atteindre le volume d'une noix. Les observations faites ne laissent aucun doute sur la possibilité de provoquer le développement des galles sur tous les Tamarix articulata en âge de fleurir. Le problème de la production, en grande quantité, d'une matière première très estimée dans l'industrie est donc pratiquement résolu.

Les tanneurs de Tlemcen ont payé (1883) jusqu'à 75 fr. les 100 kg les galles de tak'aout; le prix de 50 fr. est courant. Elles sont employées pour tanner les cuirs par les indigènes de toute la région saharienne de l'Ouest. Le tak'aout est exporté au Maroc pour le même usage.

Une analyse chimique des galles de fleurs a donné les résultats suivants:

eau		•				•		•	12.5
mati	ères	s e	xtr	act	tive	e^{s}	•	•	44
tanir	١.								55.2

Elles sont donc riches en tanin.

Les galles naissent dans le Tell en été; elles peuvent être récoltées en automne.

Le Tamarix se multiplie très facilement par boutures; dans les terres sableuses du littoral il peut servir à fixer les dunes.

Il est difficile, en ce moment, d'évaluer le rendement en galles, mais il peut être considérable car les arbres contaminés portent régulièrement une grande quantité de galles; une récolte de 20 à 30 quintaux à l'hectare n'est pas improbable.

L'auteur achève ces intéressantes communications en conseillant de procéder à des plantations d'essai dans les terrains peu utilisables pour d'autres cultures.

Comme les fascicules précédents, les deux derniers sont enrichis d'illustrations nombreuses et d'une exécution très soignée. Fort bien rédigés, c'est tout plaisir de les lire, d'autant qu'ils nous montrent nos collègues forestiers de l'Afrique du Nord aux prises avec des problèmes tout différents de ceux qui occupent le sylviculteur européen. Tout y est à créer encore, ou peu s'en faut. Mais on est heureux de constater que les études préliminaires sont conduites avec l'esprit scientifique qui seul peut conduire au succès. Et de ces premières publications se dégage l'impression qu'un bel entrain préside à ces trayaux divers.

H. B.

MERCURIALE DES BOIS.

La reproduction intégrale ou partielle de la Mercuriale est interdite sans l'autorisation de la Redaction.

Prix des bois en décembre 1917 et janvier 1918.

A. Bois sur pied.

(Prix par m3 de bois de service; exploitation à la charge du vendeur; mesurage sous écorce.)

Neuchâtel, Forêts communales du IIIº arrondissement. Val-de-Travers.

Commune de Buttes. Côtes des Pattes (coût du transport fr. 3) 148 m³ épicéa, volume moyen par plante 1,3 m³, fr. 73. — La Perreuse (transport fr. 4,50)

524 m³ épicéa, volume moyen 1,4 m³, fr. 67,40. — Longeaigue (transport fr. 4) 654 m³, 4/10 épic. 6/10 sap., volume moyen 1,4 m³, fr. 68,20. — L'Etranglée (transport fr. 4) 661 m³, ³/₁₀ épic. ⁷/₁₀ sap., volume moyen 2,1 m³, fr. 68,60. — Corporation des Six Communes (transport fr. 5) 195 m³, sap., volume moyen 2,6 m³, fr. 68,40. Commune de Fleurier. Bois des Raisses (transport fr. 5) 505 m³, ³/₁₀ épic. ⁷/₁₀ sap., volume moyen 1,5 m³, fr. 70,40. Commune de Boveresse. — La Fourchaux (transport fr. 5,50) 654 m³, $\frac{1}{10}$ épic. $\frac{9}{10}$ sap., volume moyen 2,0 m³, fr. 70. — Commune de Môtier. Crêt des Racines (transport fr. 4) 495 m³, 3/10 épic. 7/10 sap., volume moyen 1,7 m³, fr. 70,20. — Commune de Couvet. La Baume (transport fr. 4) 138 m³, 6/10 épic. 4/10 sap., volume moyen 1,6 m³, fr. 71,20. — Champs Girard et Fornel (transport fr. 5,50) 164 m³, $\sqrt[3]{10}$ épic. $\sqrt[7]{10}$ sap., volume moyen 1,5 m³, fr. 72,40. — Le Burcle (transport fr. 5) 288 m³, ⁷/₁₀ épic. ³/₁₀ sap., volume moyen 1,6 m³, fr. 76,20. — Commune de Noiraigue. Rorthier (transport fr. 5) 148 m³, ³/10 épic. ⁷/₁₀ sap., volume moyen 1,4 m³, fr. 70. — Commune de St-Sulpice. Sacel (transport fr. 3,50) 224 m³, 5/10 épic. 5/10 sap., fr. 69,40. — Crêt des Chenaux (transport fr. 5) 317 m³, $^{3}/_{10}$ épic. $^{7}/_{10}$ sap., volume moyen 1,8 m³, fr. 71,40. — Commune des Bayards. Les Cornées (transport fr. 7) 267 m³, 6/10 épic. 4/10 sap., volume moyen 1,6 m³, fr. 68,20; (transport fr. 6) 284 m³, $\frac{9}{10}$ épic. $\frac{1}{10}$ sap., volume moyen 1,4 m³, fr. 72,80. — La Laveta (transport fr. 7) 306 m³, $\frac{9}{10}$ épic. $\frac{1}{10}$ sap., volume moyen 1,5 m³, fr. 73. — La Côtière (transport fr. 7) 1055 m³, ²/₁₀ épic. 8/10 sap., volume moyen 5 m3, fr. 73, 40. — Commune des Verrières. Petit Bois Noir (transport fr. 5) 471 m³, épic., volume 1,5 m³, fr. 70,60. — Les Cornées (transport fr. 6) 408 m³, 4/10 épic. 6/10 sap., volume moyen 1,8 m³, fr. 73,40, 433 m³, $\frac{5}{10}$ épic. $\frac{5}{10}$ sap., volume moyen 1,5 m³, fr. 73,20. 728 m³, $\frac{6}{10}$ épic. $\frac{4}{10}$ sap., volume moyen 1,5 m³, fr. 75.

Vente collective aux enchères publiques; éboutage à 22—25 cm. La demande est forte; on constate une augmentation de fr. 12—15 par m³ sur les prix de l'année précédente.

Berne. Forêts bourgeoisiales de 7 communes des environs de Bienne.

Forêts diverses. Environ 800 poteaux électriques, sapin et épicéa fr. 45 (1916: fr. 34,50). — Bienne (transport fr. 6) 200 m³, ³/10 épic. 7/10 sap. volume moyen 1,7 m³, fr. 67,10; 270 m³, ⁴/10 épic. 6/10 sap. volume moyen 2,9 m³ fr. 70,10. — Commune de Nidau (transport fr. 7) 750 m³ sapin, volume moyen 1,6 m³, fr. 68,20. — Commune d'Orvin (transport fr. 8) 190 m³, 7/10 épic. 3/10 sap. volume moyen 2,3 m³, fr. 66,50. — Commune d'Evilard (transport fr. 10) 200 m³ sapin, volume moyen 3,2 m³ fr. 62 (1916: fr. 44). — Commune de Tüscherz (transport fr. 8) 200 m³ sap., volume moyen 2,2 m³, fr. 64,50 (1916: fr. 46). — Commune de Twann (transport fr. 12) 400 m³ sap., volume moyen 1,5 m³, fr. 58 (1916: fr. 44).

B. Bois façonnés en forêt.

a) Résineux. Longs bois.

(Par m³, sous écorce.)

Fribourg. Forêts communales du les arrondissement. Sarine et Singine.

Commune de Belfaux. Au Devin (transport fr. 8,50) 123 m³, épic., volume moyen par plante 1,4 m³, fr. 75,40. — Commune de Lovens. A la Buchille (transport fr. 9,50) 48 m³ épic., volume moyen 1,82 m³, fr. 71,45; cubage sur écorce. — Commune de Grolley. Le Pucy (transport fr. 10,50) 76 m³ épic., volume moyen 1,24 m³, fr. 73,46; cubage sur écorce. — Commune d'Autigny. En Copy (transport Fr. 7) 74 m³, volume moyen 1,16 m⁵, épic., fr. 75,90 (sur écorce). — Commune

de Cottens. En Tzavailles (transport fr. 9,50) 59 m³, $^{7}/_{10}$ épic., $^{3}/_{10}$ sap., volume moyen 0,68 m³, fr. 67,50 (sur écorce). — Commune de Prez-vers-Noréaz. La Buchille (transport fr. 7) 64 m³ épic., volume moyen 1,16 m³, fr. 64. 40 m³ épic., volume moyen 0,49 m³, fr. 55. — Commune de Villars s. Glane. Belle-Croix (transport fr. 5) 73 m³, épic., volume moyen 1,20 m³, fr. 76,40.

Fribourg. Forêts cantonales et communales du IIº arrondissement. Glane et Veveyse.

Commune de Billens. Es Dailles (transport fr. 4) 45 m³ épic., volume moyen 2 m³, fr. 74,20 (sur écorce). — Commune de Romont. Combloney (transport fr. 6) 305 m³, 8/10 épic., 2/10 sap., volume moyen 1,58 m³, fr. 78; bois de 2° qualité, pour baraquements américains. — Commune de Mézières s. Romont. Bréveyres et Villargissant (transport fr. 5); 225 m³ épic., volume moyen 0,96 m³, fr. 86. — Etat de Fribourg. A l'Obecca s. Romont (transport fr. 7,50) 400 m³, 5/10 épic., 5/10 sap., volume moyen 1,40 m³, fr. 71,25. — Lussy (transport fr. 5) 80 m³, 7/10 épic., 3/10 sap., volume moyen 1,7 m³, fr. 85,10.

Vand. Forêts cantonales du VIIº arrondissement. Orbe.

Commune de Romainmôtier. Bois de Bamp (transport jusq'à la gare de Croy fr. 6) 220 m³, ²/₁₀ épic., ⁸/₁₀ sap., volume moyen 2,7 m³, fr. 75,80.

b) Sciages de résineux.

(Par m³, sous écorce.)

Fribourg. Forêts cantonales et communales du lle arrondissement. Glane et Veveyse.

Commune de Villariaz. Les Bioles (coût du transport fr. 6) 161 m³, épic., fr. 93,40. Les 43 plantes qui ont fourni ce lot cubaient sur pied 3,75 m³ en moyenne. — Commune de Châtel St-Denis. Forêts de la Veveyse (transport fr. 12) 1737 m³, 6/10 épic., 4/10 sap., diamètre moyen au milieu 40 cm, fr. 69,60. — Etat de Fribourg. La Joux des Ponts près Semsales (transport fr. 8) 298 m³, 7/10 épic. ³/10 sap., diamètre moyen, de 22 à 69 cm, fr. 75.

Fribourg. Forêts cantonales et communales du Ier arrondissement. Sarine et Singine.

Etat de Fribourg. Au Burgerwald (transport fr. 18) 395 m³ des deux sapins, volume moyen 0,3 m³, fr. 62,60. — Commune de Montévraz, Gouille au Cerf (transport fr. 16) 82 m³, 5 /10 épic., 5 /10 sap., volume moyen 0,3 m³, fr. 54. — Commune de St-Sylvestre. Au Riederwald (transport fr. 17) 50 m³, 7 /10 épic., 3 /10 sap., volume moyen 0,29 m³, fr. 56. — Commune d'Oberschrot. Gemeindewald (transport fr. 18) 74 m³, 5 /10 épic., 5 /10 sap., volume moyen 0,2 m³, fr. 62,92. — Commune de Givisiez. Moncor (transport fr. 7,50) 53 m³ épic., volume moyen 0,38 m³, fr. 77,60. — Commune de Lentigny. La Bourlettaz (transport fr. 8,50) 370 m³ épic., volume moyen 0,3 m³, fr. 72,50. — Commune de Chénens. La Grolettaz (transport fr. 10) 56 m³ épic., volume moyen 0,43 m³, fr. 79,50 (sur écorce). Commune de Grenilles. Montbanc (transport fr. 4) 74 m³, 5 /10 épic., 5 /10 sap., volume moyen 0,25 m³, fr. 73,65 (sur écorce). — Commune de Farvagny-le-Grand. Prouvin (transport fr. 5) 111 m³, 6 /10 épic. 4 /10 sap., volume moyen 0,34 m³, fr. 75,13 (sur écorce).

Les prix du commencement de décembre étaient de 15 à fr. 16 par m³ plus élevés que l'hiver dernier.

Vaud. Forêts communales du le arrondissement. Bex.

Commune de Gryon. Au Luissalet (transport fr. 12) 580 m³ d'épicéa, volume moyen 0,35 m³, fr. 62,10. — Cergnat à Roud (transport fr. 12) 312 m³ d'épicéa, volume moyen 0,38 m³, fr. 63,15. — Au Montonnet (transport fr. 14) 365 m³ d'épicéa, vol. moyen 0,32 m³, fr. 58,10. — Les prix de transport ci-dessus s'entendent

pour bois rendu à la halte de la Barboleuse sous Gryon (ligne Bex-Gryon-Villars). Ceux faits par les charretiers, le jour de la mise, étaient sensiblement plus élevés.

Neuchâtel. Forêts communales du IIIº arrondissement. Val-de-Travers.

Commune de Buttes. Côte de Pattes (transport fr. 4,50) 62 m³ 5/10 épic. 5/10 sap. diamètre moyen au milieu 34 cm, fr. 72,80. — Commune de Fleurier. Les Creuses (transport fr. 4,50) 194 m³, 5/10 épic. 5/10 sap. diamètre moyen 36 cm, fr. 73,80. — Commune de St-Sulpice. L'Endroit (transport fr. 5) 152 m³, 7/10 épic. 3/10 sap. diamètre moyen 40 cm, fr. 67. — Commune des Bayards. Les Brûlées (transport fr. 6) 41 m³, épicéa, diamètre moyen 36 cm, fr. 67,20. — Commune des Verrières. Petit Bois Noir (transport fr. 5) 32 m³, épicéa, diamètre moyen 33 cm, fr. 66,80.

c) Feuillus. Plantes et billes.

(Par m³ sous écorce.)

Argovie. Forêts communales de Rheinfelden.

Wasserloch et Berg (coût du transport, inclus le chargement sur wagon fr. 10,50) 51 m³ frêne, diamètre au milieu de 20 à 40 cm, fr. 175; 21 m³ frêne pour charronnage, diamètre de 13 à 23 cm, fr. 65.

Berne. Forêts bourgeoisiales de sept communes des environs de Bienne.

Forêts diverses (transport fr. 9—15) 900 m³, hêtre, sciages mesurant de 0,5 à 1,5 m³, fr. 77 (1916: fr. 48,50), éboutage à 30 cm; beaux bois, propres de branches. — Les hêtres pour traverses, avec éboutage à 24 cm, ont atteint le prix de fr. 56 (1916: fr. 42,50).

d) Bois de feu.

(Par stère.)

Fribourg. Forêts cantonales et communales du Ier arrondissement. Sarine et Singine.

Etat de Fribourg. Châtillon (transport fr. 4) 182 stères hêtre, quartier et rondin, vendus le 31 octobre, fr. 33,60; 150 st. vendus le 6 décembre fr. 35.

— Le Grand Chanez (transport fr. 6) 141 st. 4/10 épic. 6/10 sap. quart. et rond., fr. 18,20. — La Combert (transport fr. 7) 360 st. 4/10 épic. 6/10 sap. rondin fr. 15,70.

— Burgerwald (transport fr. 7) 285 st. 4/10 épic. 6/10 sap. quart. et rond. fr. 15,90.

Commune de Prez-Vers-Noréaz. La Buchille (transport fr. 2) 56 st. hêtre, quart. et rond. fr. 45,40. — Commune de Neyruz. La Crêtaz (transport fr. 3) 195 st. hêtre, quart. et rond. fr. 41,55. — Commune de Posieux. Aux Côtes (transport fr. 4) 93 st. hêtre, quart. et rond., fr. 34,80. — Commune de Grolley. Les Félards 84 st. hêtre, quart. et rond. fr. 36,16. — Commune d'Essert. Le Lanet (transport fr. 6) 60 st. d'épicéa, rondin, fr. 18,33.

Avis.

Selon décision du Comité permanent, le prochain cahier du "Journal forestier" sera double et paraîtra au commencement d'avril. La rédaction.

头头头头头头头头 Sommaire du N° 1 头头头头头头头头 de la "Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen", Redaktor: Herr Forstmeister P. Hefti.

Aufsätze: Die Notwendigkeit einer Umgestaltung unseres Aufforstungsverfahrens im Gebirge. — Wie der Art. 10 der bundesrätlichen Vollziehungsverordnung vom 13. März 1903 zum Bundesgesetz betreffend die eidgenössische Oberaussicht über die Forstpolizei vom 11. Oktober 1902 zustande kam. — Vereinsangelegenheiten: Mitteilung des Kassieramtes. — Mitteilungen: Kollektivsteigerung vom 12. Dezember 1917 in Aarau. — Forstliche Nachrichten. — Bücheranzeigen. — Holzhandelsbericht.